

Formation laïcité : comprendre, interpréter, agir

Formation à destination des collaborateurs d'élus et des attachés de l'État ou de la fonction publique territoriale

Introduction

Sous l'égide de l'État (Bureau Central des Cultes), de l'Observatoire de la laïcité et des représentants des Cultes, l'Institut des Hautes Études du Monde Religieux (IHEMR) forme depuis 2014 les responsables français sur la laïcité et le fait religieux.

À ce titre, l'Institut travaille régulièrement avec les élus, en particulier les parlementaires et leurs collaborateurs et a constaté une demande forte d'éclairage et d'outils sur la laïcité.

Cette formation a donc été conçue en partant de l'expression des besoins des collaborateurs et en s'appuyant sur des experts référents.

Compétences

- À l'issue de cette formation, chaque participant saura contextualiser une question ou problématique en rapport avec la laïcité,
- Il/elle sera capable d'élaborer des avis éclairés et documentés sur toute question relevant de ce sujet.

Objectifs

- Connaître le cadre général de la laïcité en France, son application, ses limites
- Acquérir des repères sur l'application qui en est faite à l'étranger ;
- Disposer d'une grille de lecture historico-politique des différentes acceptions de la laïcité ;
- Avoir une bonne connaissance des questions pratiques qui se posent pour les élus et dans les différents milieux professionnels ;
- Connaître les outils existants pour la résolution des problématiques ; connaître les structures internes des religions et leurs liens avec les institutions locales, régionales, nationales.

Durée et dates

2 jours les 11 et 12 mai 2017

Public

- Collaborateurs des Députés et des Sénateurs,
- Directeurs et collaborateurs de cabinets
- Attachés d'administration de l'État ou de la fonction publique territoriale

Frais

1 600 € (exonéré de TVA)

Outils et supports

- ⇒ Accès aux enregistrements audio des séquences de formation
- ⇒ Annuaire des intervenants et personnes ressources
- ⇒ Bibliographie complète par séquence de formation

Modalités pédagogiques

- Session de **15 personnes** maximum
 - Apports théoriques (1 jour) et cas pratiques à travers 5 thèmes (1 jour)
 - **Les cas pratiques par thème** : présentation du cas général, questions récurrentes et problématiques, pratiques à l'international. Les séquences sur les cas pratiques sont structurées comme suit :
 - 45 à 60 minutes d'intervention
 - 40 minutes de discussions
 - 5 minutes de conclusion/synthèse
- ⇒ Possibilité pour les participants de transmettre des cas pratiques et questions aux experts jusqu'au 04 mai.

Pré-requis

Lire « *Parlons laïcité en 30 questions* » (96 pages, la Documentation française, 5,90 €)

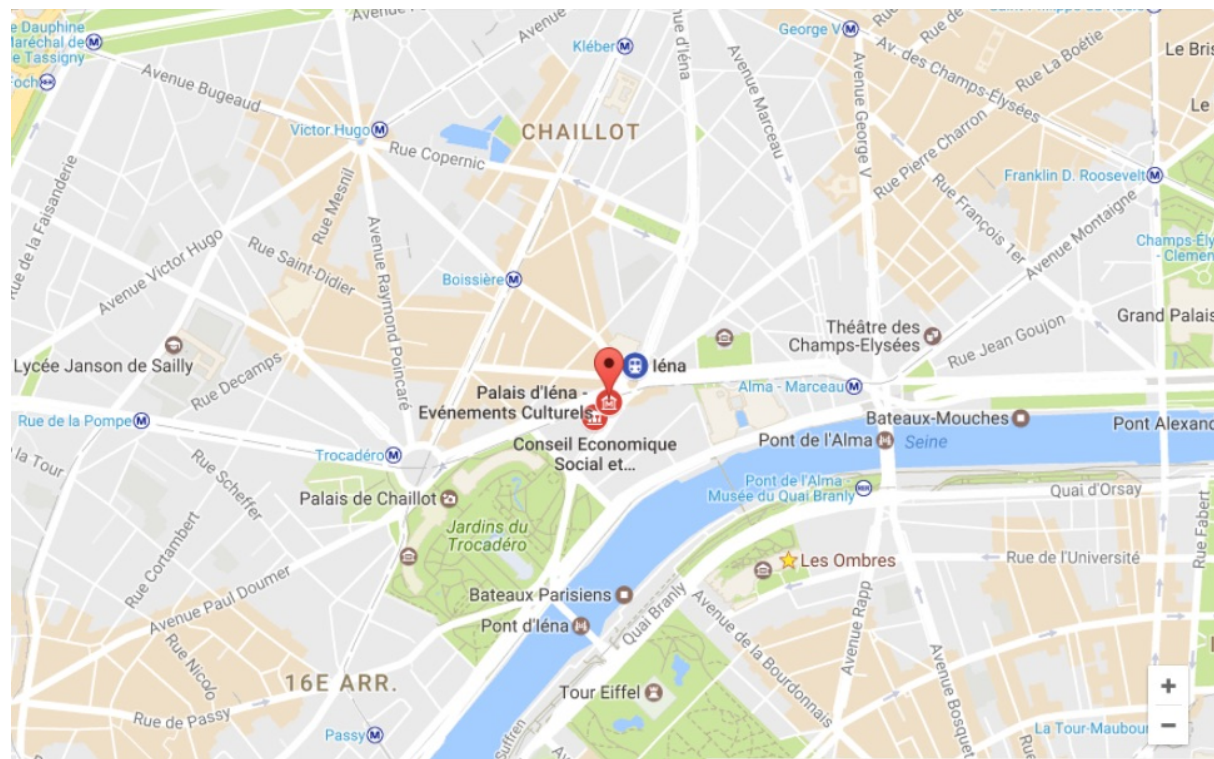
Renseignements, informations complémentaires et inscription

Par mail : secretariat@ihemr.org

Par tel : 01 73 01 90 00 demander Monsieur Xavier Guézou

Lieu de formation

Conseil Économique, Social et Environnemental – 9 avenue d'Iéna 75016 PARIS



CONTENUS DE FORMATION

Première journée

Histoire de la laïcité et cadre juridique

- Définition et étymologie
- Origines et histoire de la laïcité
- Les grandes étapes ayant conduit à la loi de 1905
- Préambule de la Constitution, loi de 1905
- Lois du 15 mars 2004 et du 11 octobre 2010, loi Travail du 8 août 2016 (L1321-2-1 du Code du travail), Décision du 14 mars 2017 de la CJUE
- Comprendre les différentes acceptions de la laïcité : lecture historico-politique, héritages actuels.
→ Le cas pratique des aumôneries

Religions en France, structure et représentations, fonctionnement avec les institutions

- Cas du judaïsme, du bouddhisme, du catholicisme, de l'islam, du protestantisme.
- Instances au niveau de l'Etat, des régions, des communes : réalité des relations et « opérationnalités » de ces représentations.

Un nouveau contexte international et national

- Grandes tendances internationales et nationales, les évolutions culturelles et leurs conséquences.
- Les rôles sociaux, éclairage des zones de conflictualité
- Emergence de nouvelles demandes ou besoins : faut t'il faire évoluer la règle ?

Deuxième journée

1 _ Le monde du travail : les trois fonctions publiques, les entreprises publiques, les entreprises privées avec délégation de service public, les entreprises privées.

- Présentation du guide du Ministère du travail : <http://bo-npa.fr/sites/default/files/article-files/guidedufaitreligieux-janvier2017.pdf>
- Focus spécifique sur les lieux « exposés » transport, hôpital
- Jours fériés et fêtes religieuses
- Signes ostentatoires
- Tapis de prière, salle de prière
- La restauration d'entreprise
- Pratique personnelle et limite du prosélytisme
- Identification des risques de radicalisation

2 _ L'enseignement, l'accompagnement éducatif et social, jeunesse et sport

- Établissements du service public d'enseignement / d'accompagnement éducatif et social
- Établissements privés hors et sous contrat d'association
- Établissements privés d'accompagnement éducatif et social
- Les cantines des établissements publics
- Voyages scolaires et accompagnement des groupes

3 _ L'alimentation

- Repères sur les prescriptions *halla* et *cashrout*
- Le cas de l'abattage rituel : chiffres clés, problématique
- Les cantines des établissements publics
- La restauration d'entreprise

4 _ Problématiques municipales : patrimoine et pratiques religieuses dans l'espace public

- Questions liées au financement du culte, de la construction et gestion du lieu de culte
- Particularités de la gestion du patrimoine culturel
- Les carrés confessionnels dans les cimetières publics
- Les manifestations publiques à caractère religieux
- Les espaces publics partagés : piscines, ...

Les intervenants (non-exhaustif)

Benoît FALAIZE

Agrégé et docteur en histoire, Benoit Falaize a été formateur pendant plus de 15 ans à l'IUFM de Versailles puis à l'ESPÉ de l'Université de Cergy-Pontoise. Professeur d'histoire-géographie, il a d'abord été chargé de mission sur l'illettrisme au Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, puis chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), chargé des questions sensibles de l'enseignement de l'histoire. Auteur d'une thèse sur l'histoire de l'enseignement de l'Histoire à l'école élémentaire, de la Libération à nos jours. Il est actuellement Chargé d'études Laïcité/Valeurs de la République auprès de Madame la Ministre de l'Éducation Nationale.

Xavier GUEZOU

Ingénieur, il exerce comme consultant formateur en cabinet conseil puis comme manager et directeur de projets chez Orange. Dans le cadre de ses missions il est notamment amené à mettre en place des équipes à l'international et développe une forte appétence pour les questions de culture et de diversité. A partir de 2008 il travaille en indépendant et complète sa formation initiale par plusieurs masters en Sciences Humaines.

En 2012, il co-fonde l'IHEMR dont il devient le Délégué Général en 2015.

Il réalise régulièrement des formations sur la laïcité, le fait religieux et intervient comme modérateur ou conférencier dans les débats sur ces questions (Assemblée Nationale, Sénat, IHEDN, I.M.A)

Eric MANCA

Admis au barreau de Paris en 2000, Eric Manca a rejoint August Debouzy en 2001 après avoir exercé au sein du Cabinet Khatchikian, spécialisé en droit du travail.

Son activité est principalement dédiée au contentieux social (contentieux individuels, droit pénal du travail, responsabilité pénale des dirigeants, etc.), et aux problématiques attachées à la prévention et à la gestion du stress, à la souffrance au travail et au fait religieux en entreprise.

Cyril de MONCLIN

Philosophe de formation, complété par un DESS RH. Il a enseigné la philosophie et l'histoire au Tchad et en France, dirigé un Lycée technique et professionnel, été Chef de projet RH chez INEO SUEZ et Adjoint au DRH de l'association France Terre d'Asile.

En 2012 avec deux collègues, il crée l'Institut des Hautes Études du Monde Religieux dont il est le Responsable pédagogique.

Il partage son temps entre accompagnement professionnel et animation de formations sur des enjeux de professionnalisation, en particulier des formations sur la laïcité, les questions religieuses et les valeurs de la République.

Thierry RAMBAUD

Thierry Rambaud est professeur agrégé de droit public à l'Université Paris Descartes - Sorbonne Paris Cité et à Sciences Po (Paris). Il enseigne aussi à l'Université du Caire et de Beyrouth le droit public français. Il est expert auprès du Conseil de l'Europe et directeur des études de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris. Membre associé de l'Académie internationale de droit comparé, ancien conseiller ministériel et ancien directeur de la scolarité, du recrutement et des évaluations de l'ENA, il exerce également des fonctions de conseil et d'expertise au sein du cabinet de droit économique Vogel & Vogel

Arnaud SCHAUMASSE

Agrégé de géographie, ENA (promotion Robert Badinter - 2011)

Adjoint au chef du bureau des élections et des études politiques à la Direction de la modernisation et de l'action territoriale du Ministère de l'Intérieur, chargé de mission redécoupage cantonal.

Conseiller au cabinet du président de l'Assemblée nationale, en charge des affaires intérieures, des outre-mer et de la décentralisation.

Depuis 2016, il est le Chef du bureau central des cultes à la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques du Ministère de l'Intérieur